

**Ordonnance du Roy du 1er janvier 1750 Pour l'expédition des congés aux Milicien qui sont dans le cas d'être licenciés, et le remplacement du nombre d'hommes nécessaires pour conserver les bataillons de Milice sur le pied de 500 hommes**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 1er janvier 1750 Pour l'expédition des congés aux Milicien qui sont dans le cas d'être licenciés, et le remplacement du nombre d'hommes nécessaires pour conserver les bataillons de Milice sur le pied de 500 hommes

Auteur(s) : France 1750

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1750]